

NON-PROLIFERATION ET GARANTIES NUCLEAIRES

Le Canada a signé en 1978 des accords importants de garanties nucléaires avec deux de ses plus grands acheteurs d'uranium, l'Euratom et le Japon, et également avec la Roumanie, un acheteur potentiel des réacteurs Candu. Pendant l'année des négociations en vue d'un accord de garanties nucléaires ont aussi débutées avec les Etats-Unis. Des développements majeurs au plan international ont aussi eu lieu dans le domaine de garanties nucléaires au cours de l'année 1978. Ainsi le "Club de Londres" a rendu public les conclusions de son travail tandis que les Etats-Unis et l'Australie ont adopté des politiques sur les exportations de matériel nucléaire semblables à celles du Canada. Des discussions internationales portant sur l'analyse et l'amélioration du cycle du combustible nucléaire ainsi que sur les garanties contre l'utilisation de matières nucléaires par des terroristes, discussions dans lesquelles le Canada a joué un rôle actif, ont été amorcées au cours de la présente année.